

Projet ma²

ma² est un projet de création d'une structure réunissant à la fois une maison des associations et une maison des artistes. Implantée sur le B.A.B., elle toucherait un bassin de 120000 habitants. Il s'agit de réunir en un même lieu et sous un même statut juridique, une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), des associations et des artistes. Cette structure, autogérée par ses membres, serait complètement autonome et indépendante de la tutelle publique. ma² a une logique d'échanges, de mutualisations et de partages entre ses acteurs. Les locaux répondront à des besoins communs en bureaux, salles de réunion, ateliers etc. Un échange de compétences pourra également se mettre en place : aide au montage de dossier, formation, conseils juridique et administratif.

Cette structure répond à des problèmes que rencontrent de nombreuses associations : absence ou local peu adaptés, suivi de formation parfois coûteuse, difficulté à monter ou pérenniser des projets liés à des relations parfois fluctuantes avec les collectivités territoriales.

Arcad s'inscrit dans cet esprit d'économie sociale et solidaire. Elle souhaite développer un pôle ressources à destination des artistes et elle est convaincue de la richesse des échanges qui se mettront en place entre les associations de la ma². Arcad est également persuadée de la nécessité d'une telle mutualisation afin de réduire les coûts de fonctionnement des différentes structures. Les économies réalisées permettront d'investir davantage dans la concrétisation de l'objet de chaque association.

L'union fait la force : l'impact d'une telle structure sur les pouvoirs publics sera sans commune mesure avec celui de chaque association prise individuellement.

Site : <http://www.ma2bab.fr>